



Olivier Middleton, sportif de haut niveau, ancien nageur s'est spécialisé en médecine sportive. Il participe à la Mission Interministérielle de la Lutte contre la Drogue, le Dopage, la Toxicomanie. Il a écrit une série d'articles sur les dangers qu'ont l'usage des produits dopants sur la santé d'une part, d'autre part sur les valeurs propres à l'éthique du sport, la morale, le respect du public... Je remercie amicalement Olivier Middleton de m'avoir permis de publier ses articles sur ce sujet de société dans les colonnes de « Paroles de Réthais » Les récentes déclarations d'André Agassi, joueur emblématique du tennis mondial, dans les années 90, les disparitions soudaines de plusieurs sportifs de haut niveau sont très préoccupantes pour la pratique du sport reconnu comme étant un moyen de vivre en bonne santé.

BD

L'Été du dopage a été show !

par Docteur Olivier MIDDLETON

Médecin directeur des services de santé de la ville de Tremblay-en-France

Procès du pot belge en France, affaire de transfusion sanguine en Espagne, contrôles positifs à la testostérone de Floyd LANDIS et Justin GATLIN ; une nouvelle fois les liens entre sport de haut niveau, dopage et toxicomanie ont fait la une. De leur côté, les institutions sportives et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA) continuent de prôner une politique d'éradication, encouragée par les médecins du sport...

L'été du dopage a été show !

Quatre ans de prison ferme pour l'ex-soigneur Freddy Sergeant, 30 mois dont 20 agrémentés du sursis et 24 (dont 15) pour les frères Roux, voilà pour les peines les plus lourdes infligées à 3 de la vingtaine de prévenus du dernier procès du « pot belge » (mélange d'amphétamines ou de caféine, de cocaïne et d'opiacés) à Bordeaux. Si ce verdict, peut s'entendre dans le cadre d'un véritable trafic de stupéfiants, il met aussi mal à l'aise dès lors que parmi les principaux protagonistes, on retrouve d'anciens coureurs cyclistes professionnels, avant tout consommateurs et se présentant comme victimes d'un système ; 3 mois de prison avec sursis pour Christophe Dupouey, ex-champion du monde de VTT, qui a avoué un usage festif.

D'ailleurs l'avocat de la Fédération Française de Cyclisme, ne s'y trompe pas qui se félicite, dans le journal Le Figaro du 4 juillet, que « le tribunal a traité cette affaire comme une affaire de toxicomanie et de trafic de stupéfiant » ayant permis « de tordre le cou au poncif éculé tous dopés, et pour courir il faut se doper »... Trois semaines après, Floyd Landis, vainqueur d'un Tour de France « à l'ancienne » était convaincu de dopage à la testostérone..., on préfère en rire !

Le sport de haut niveau, école de la toxicomanie ?

Il y a dix ans de cela, William Lowenstein présentait une étude effectuée au centre Monte Cristo (1), mettant en avant un pourcentage non négligeable (20%) de patients, sous traitement de substitution aux opiacés, ayant pratiqué le sport de façon intensive que ce soit au niveau régional, national voire international. A la suite de cette communication, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie (MILDT) et le MJSVA, commanditaient une série d'études complémentaires sur le thème des pratiques sportives, des conduites à risque et des consommations de substances psychoactives (2, 3, 4, 5, 6) dont les conclusions ont plutôt tendances à se contre dire. Des pratiques sportives trop disparates, des différences d'estimations sur la pratique intensive du sport, un usage du terme « sportif de haut niveau » galvaudé (être sportif de haut niveau en France, c'est appartenir à une liste d'athlètes proposée par les Fédérations sportives et validée par le MJSVA) ne permettent pas de tirer de conclusions définitives sur le sujet, mais n'autorisent aucunement à nier ce phénomène, comme on aurait tendance à le faire au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et au MJSVA.

Les témoignages recueillis (voir les revues de presse des mois de juin et juillet sur le site de la MILDT www.drogues.gouv.fr), lors du procès de Bordeaux, illustrent bien la bascule susceptible de se produire lors de l'intégration au sein d'une équipe professionnelle. Le passage à un dopage sophistiqué apparaît comme un rituel incontournable, de même que semble s'installer rapidement une relation compulsive aux produits. Pour autant affirmer que sport de haut niveau, dopage et toxicomanie sont liés est, au stade de nos connaissances, hasardeux.

Les questions du rôle de l'environnement et de temps de vulnérabilité, ou de rupture, propice au passage à l'acte (échec, blessure, arrêt) sont toutefois posées, de même que celle sur l'existence de traits de personnalités particuliers, comme les chercheurs de sensation, population à risque concernant les consommations de substances psychoactives et qui pourrait influencer à la fois sur le choix d'une discipline sportive et sur l'engagement vers une pratique intensive.

/.....

Dopage à l'ancienne, Tour de France à l'ancienne

Autre étonnement de l'été ; le retour de la testostérone et des autotransfusions. En écoutant les commentaires sur ce Tour de France du « nouveau » ou à « l'ancienne » et les avis des anciens champions, on a eu le sentiment que le dopage n'existait que depuis 10 ans ; depuis l'avènement de l'érythropoïétine et des hormones de croissances. Visiblement les suiveurs du tour ont la nostalgie du bon dopage à la « papa » quand il n'était question « que » d'amphétamines et « que » de stéroïdes. Quand Daniel Baal, ancien président de la Fédération Française de Cyclisme et ancien dirigeant d' Amaury Sport Organisation, société organisatrice du tour de France, déclare dans le Parisien du 29 juillet : « le palmarès des dix dernières années est remis en question », on a encore envie d'en rire... Le dosage urinaire de la testostérone, dans le cadre des contrôles antidopage, dépend du rapport entre la testostérone et de l'un de ses isomères, l'épitéstotestérone. Ce rapport, en population général est le plus souvent égal à 1. Le seuil autorisé par les instances sportives fixé à 6, vient d'être abaissé à 4, car il existe des variations individuelles importantes. Un résultat supérieur au seuil autorisé amène les laboratoires de lutte contre le dopage accrédités à faire des recherches complémentaires permettant notamment de confirmer ou d'infirmer la présence de substances exogènes, liées à une prise de produit. Malveillances, erreurs de dosage, effets de la déshydratation... Floyd Landis et Justin Gatlin viennent de se faire prendre ; on peut penser qu'ils sont la partie émergée de l'iceberg. De même la technique de l'autotransfusion, on prélève du sang, l'organisme en re-synthétise et on le réinjecte quelque temps avant les épreuves, dont il était fortement question dans le milieu du demi-fond à la fin des années 60 (on se souvient de coureurs finlandais expliquant leurs succès par la consommation de lait de cerf de Laponie...), revient en force en remplacement de la prise d'EPO, maintenant détectable dans les urines. Il faut dire que les cyclistes et les athlètes n'ont pas de chance ; d'autres fédérations sportives sont beaucoup moins regardantes. La Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA), par exemple, ne met pas beaucoup d'enthousiasme à lutter contre le dopage, considérant que le dopage est un phénomène marginal dans le football. Et de contrarier en permanence l'action de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), chargée d'organiser les contrôles au niveau international, qui a les pires difficultés à diligenter ses contrôleurs lors des championnats internationaux et se voit même dans l'impossibilité de mettre en place des contrôles inopinés, en dehors des compétitions. De même, la fédération de golf vient de décider de généraliser les contrôles systématiques tout en notant « nous ne pensons pas qu'à l'heure actuelle, des produits destinés à améliorer les performances soient beaucoup utilisés dans le golf » (dépêche AFP du 21 07 2006). Dans son livre « Le milieu du Terrain », Denis Robert (p.128 à 132), rappelle l'extraordinaire clémence dont a fait preuve la FIFA dans la gestion de cas de dopage et de citer : Le premier procès de la Juventus de Turin en juin 2004, dont la pharmacie pléthorique était l'équivalent de celle d'un hôpital de campagne, les conclusion de l'expert en pharmacie d'Onofrio, quasi certain de l'usage d'EPO à la Juve (une vieille dame qui a beaucoup souffert de la canicule cet été ! NDLR) et qui se conclut par un non lieu, les deux joueurs du Milan AC soustrait à un contrôle antidopage auquel ils avaient été convoqués, non sanctionnés par la fédération italienne, alors que dans de telles circonstances la sanction doit être maximale, à savoir deux ans de suspension...

L'imbroglie juridique

Dès lors, on ne peut pas reprocher au monde cycliste de faire preuve de mansuétude et de laxisme en la matière. On peut même s'étonner du peu de cas fait à la présomption d'innocence. Les 22 coureurs « mal venus », sur le Tour de France 2006, peuvent se sentir les dindons de la farce. Se voir refuser le départ d'une course qui est le sommet de leur saison professionnelle, alors qu'aucune preuve avérée de dopage n'existe à leur égard, ils n'ont pas été contrôlés positifs au cours d'un contrôle antidopage, est pour le moins surprenant. Mais, entre le règlement du Tour, qui permet d'éliminer un coureur donnant une mauvaise image du cyclisme (?), la charte signée par les directeurs sportifs des équipes s'engageant à retirer un coureur sous le coup d'une procédure antidopage, la réglementation sportive qui sanctionne les sportifs contrôlés positifs et les législations nationales à géométrie variable (dans certains pays comme l'Italie, l'usage de produits dopants est un délit, ce qui n'est pas le cas en France), il est difficile de s'y retrouver.

Du coup, on comprend la démarche de Jan Ullrich, qui attaque son employeur qui l'interdit de Tour de France, pour ce qui ne sont à ce jour que, de simples présomptions de dopage, l'empêchant de faire son travail.

Ce même Ullrich à l'encontre duquel le parquet de Bonn, en Allemagne, vient d'ouvrir une procédure pour dopage sanguin et infraction à la législation sur les médicaments.

Eradication et tolérance zéro

Heureusement les institutions veillent. Le MJSVA, le CNOSF, le Comité International Olympique (CIO), l'AMA tout le monde est d'accord jusqu'aux médecins du sport qui, pour certains, se transforment en véritables Sherlock Holmes de la lutte antidopage. Les sportifs français, eux-mêmes, souhaitent que le dopage soit éradiqué et prônent la plus grande fermeté; radiation à vie dès la première infraction (Marc Raquil sur France 2, le 3 août 2006 et il n'est pas le seul à tenir ce discours).

Les valeurs, la morale, l'éthique, le respect du public sont mis en avant pour ce qui est considéré comme un cancer gangrenant le sport. La difficulté, est qu'à force de mélanger la morale, les valeurs, l'éthique en se référant à Coubertin (début du 20^{ème} siècle) on a basculé dans l'idéologie. L'éthique du sport est devenu idéologie sportive ; il faut être propre, net, pur...Où va t'on ?

Le public, lui s'en fiche. Il est toujours aussi nombreux dans les stades et sur les bords des routes. 77% des lecteurs du journal « L'équipe » pensent qu'on n'éradiquera plus le dopage (sondage fin juillet 2006). Il vient voir un spectacle et phénomène nouveau, il veut participer à ce spectacle. « Olas » des spectateurs jusque dans les stades de tennis, concours de déguisement sur les routes du Tour, pour gagner le droit à un passage à la télévision, « Tifos » de plus en plus spectaculaires et fumigènes dans les gradins des stades de football, pour la citation sur canal +, Karaoké géant à la mi-temps des matchs de rugby, merci Max Guazzini (président du Stade Français rugby) ; le sport est devenu spectacle, le public en redemande. Pour autant et sans aller jusqu'à dire que le dopage sportif est un phénomène de santé publique, la santé des sportifs est en jeu. Le dosage de l'hématocrite, à titre préventif (on interdit le départ d'une épreuve lorsque le taux d'hématocrite est supérieur à 50% en raison du risque d'embolie), le suivi longitudinal des sportifs qui permet de suivre les évolutions d'un certain nombre de paramètres tout au long de la carrière sportive, sont de vraies mesures de réduction des risques et de protection de la santé des athlètes, dès lors qu'on n'en fait pas des contrôles antidopage déguisés. Hors c'est bien le risque aujourd'hui, car la tentation de se servir de ce suivi pour démasquer les tricheurs est forte, avec la caution de nombreux médecins. De même s'intéresser au devenir de tous ces sportifs à la fin de leur carrière et leur proposer la poursuite de ce suivi pendant 12 à 18 mois, plus si nécessaire, permettrait probablement de limiter les risques liés à l'arrêt de leurs pratiques. Mais aujourd'hui, c'est bien plus de l'image du sport que de la santé des sportifs, dont il est question. Gageons que le dopage a encore de beaux jours devant lui et que les sportifs ne feront pas de beaux vieux.

Personnellement, j'ai renouvelé mon abonnement au Stade Français rugby et je chanterai lors du prochain karaoké.

Sources

- 1) L. Gourarier, W. Loweinstein, F. Nordmann, Mars 1997 *Drug use and Sport*. Communication VIIIème Conférence Internationale de réduction des risques, La Mutualité, Paris.
- 2) Ministère de la jeunesse et des Sports, Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies ; « Pratiques sportives des jeunes et conduites à risques » Actes du Séminaire Européen 5 et 6 décembre 2000 Paris
- 3)- Arvers P., Choquet M. ; « Pratiques sportives, consommations, conduites violentes, une association explosive ? » MILDT 2002
- 4)- Beck F., Legleye, Peretti-Watel P., Pratique sportive et usages de substances psychoactives, France, 2000 » BEH : 15/2003 : 81-82
- 5)- Guagliardo V. et coll., « tabac, alcool, cannabis et sport de haut niveau à la fin de l'adolescence, en région Paca, 2002 » BEH : 15/2003 : 83-84
- 6) Arvers, Cohen, Lowenstein, « Activités physiques et sportives dans les antécédents de personnes prises en charge pour addictions. Rapport 1999 de l'étude commanditée par le Ministère de la jeunesse et des sports (France) », Annales de médecine interne, médecine des addictions Supplément A, vol. 151 ; éd. Masson Paris.

D'autres articles du même auteur suivront ce premier article